

**1 – Champ d'application des CG**

Les présentes CG (Conditions Générales) ont pour objet de fixer les dispositions contractuelles relatives aux droits et obligations respectifs des parties dans le cadre de la fourniture des services proposés par la société STEPHAN'INVEST (OPENITY), également appelée « le Prestataire ».

Les CG sont applicables à la fourniture en ligne et hors ligne des services proposés par la société STEPHAN'INVEST (OPENITY).

Les CG régissent les contrats de fourniture des produits de STEPHAN'INVEST (OPENITY) aux Clients ayant la qualité de professionnels, seuls destinataires des produits commercialisés par la société STEPHAN'INVEST (OPENITY).

**2 – Informations préalables à la souscription de services en ligne**

**1) Mentions légales**

Le site <http://www.openity.fr> est édité par la société STEPHAN'INVEST (OPENITY), Société à Responsabilité Limitée (SARL) de prestation de services et de conseil, dont le siège est sis 11 rue Paul Pelisson 44000 NANTES, au capital social de 9.000 euros, enregistrée au RCS de Nantes sous le numéro B 502 150 162 numéro siret 50215016200035, est la société éditrice du présent site, Adresse du site Web : <http://www.openity.fr/> Téléphone : 0650367411

Numéro de TVA intracommunautaire : FRA4950215016200035

Le Directeur de publication est Monsieur Stéphane FONTAINE, joignable à l'adresse mail suivante : [sfontaine@openity.fr](mailto:sfontaine@openity.fr)

**2) Règles d'usage d'internet**

L'acceptation des conditions générales d'utilisation du site internet OPENITY est une condition indispensable à la formation d'un contrat de prestation de service en ligne avec la société STEPHAN'INVEST (OPENITY).

Le Client reconnaît avoir pleinement accepté les conditions générales d'utilisation du site internet OPENITY, disponibles à l'adresse internet suivante : [www.openity.fr /sites/default/files/cgu-openity.pdf](http://www.openity.fr/sites/default/files/cgu-openity.pdf)

**3 - Application des conditions générales – Opposabilité**

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) est une société de prestations de services à destination de professionnels exclusivement, qui fournit des prestations de formation physique, et à distance avec des modules de formation e-learning, dans des fonctions administratives, commerciales, techniques, d'animation, de management, de gestion, d'audit, de conseil et autres.

Le Client reconnaît être professionnel au sens du droit français.

Les présentes conditions générales (CG) sont applicables à toutes les prestations fournies par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY). Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales avant de passer commande auprès de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) et ses clients en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison.

Elles prévalent sur les conditions d'achat sauf acceptation formelle et écrite du Client. Toute condition contraire opposée par le Client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Si une ou plusieurs stipulations du contrat étaient tenues pour non valides ou déclarées comme telle en application d'une loi ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront leurs forces obligatoires.

Le fait que la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Aucune abstention ni aucun acte positif de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), même contrairement à ces conditions générales, ne saurait s'analyser en une renonciation à celles-ci.

La publicité, les photographies, ainsi que les installations exposées par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) ne peuvent être considérées comme offre ferme et représentative des modèles de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) et ne sont nullement contractuelles. La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) se réserve le droit d'apporter à ses produits et services toutes améliorations et modifications qu'elle jugerait utile.

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) entend maintenir ses conditions générales aussi longtemps que possible. Néanmoins, la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales.

Le Client s'estime donc suffisamment compétent pour s'adresser à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY). La seule et unique obligation de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), que les clients reconnaissent et acceptent expressément, est donc, le cas échéant, la fourniture des conseils et formations lui ont été commandés et qu'elle commercialise.

Ces conditions générales constituent un élément essentiel de l'acceptation de contracter de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

**4 – Informations sur le contenu des services fournis**

Le Client s'informera préalablement sur le contenu des services et formations proposés par le prestataire, en consultant le site internet du prestataire ou en s'adressant le cas échéant directement à celui-ci.

Le prestataire ne saurait être responsable d'un éventuel défaut d'information du Client sur les services proposés.

**5 – Commandes**

**1) Modalités**

Toute commande passée, sous quelque forme que ce soit (téléphonique, verbale, manuscrite, clic informatif, etc) implique nécessairement l'acceptation par le Client des présentes conditions générales.

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra se prévaloir de tout mode de preuve dans le cadre d'un éventuel litige avec le Client.

Le Client s'engage à fournir, directement ou par l'intermédiaire de toute personne de son choix, à communiquer au plus vite à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) l'ensemble des informations réclamées par celle-ci.

Seule sera opposable à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) la commande contenant l'ensemble des informations réclamées par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pour l'accomplissement de sa prestation.

Pour être valable et opposable à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), la commande doit indiquer suffisamment précisément la prestation à fournir, le prix convenu, ses délais de réalisation, et les conditions de paiement.

Toute commande ne sera traitée qu'à réception d'un acompte, sauf accord contraire de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

Le bénéfice de la prestation est personnel au bénéficiaire et ne peut être cédé sans l'accord de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) se réserve la possibilité de refuser toute prestation qui n'entrerait pas dans son champ d'activité ou qui ne respecterait pas les présentes conditions, qui serait anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'une commande antérieure.

**2) Modification de la commande**

Toute commande est en principe ferme et définitive.

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur doit être soumise à l'accord de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), avant le début de la prestation.

Si la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne seront pas restitués, nonobstant toute action qui pourrait être exercée par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) en exécution de la commande et en réparation de ses divers préjudices.

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) se réserve le droit d'apporter à tout moment toutes modifications qu'il juge utile à ses services dans l'optique d'un meilleur résultat, et de modifier, sans avis préalable, les services dont elle aurait pu faire la promotion.

Toute modification de commande dument acceptée par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) donnera lieu à une facturation supplémentaire au prorata des frais engagés et des prestations réalisées, ainsi qu'à une prorogation du délai initialement prévu.

Toute commande consistant en une ré-intervention sur la même prestation donnera lieu, sauf accord expresse et écrit de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), à une facturation supplémentaire au prorata des frais engagés et des prestations réalisées, nonobstant accord de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) en sens contraire.

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra, en cas de modification des circonstances de son intervention, quelle que soit l'origine de celle-ci, modifier le contenu de la commande, après accord du Client ou à défaut d'avoir pu le contacter dans un délai suffisant à l'accomplissement des tournages dans les règles de l'art.

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra même, en cas d'urgence, prendre toutes les mesures nécessaires, avant d'en avertir le Client.

**3) Acompte**

Toute commande est payable comptant.

Néanmoins, si tel lui plaît, la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra autoriser le paiement échelonné et exiger le versement d'acomptes ou d'arrhes, toute somme versée sans autre précision étant réputée être un acompte.

Si un Acompte a été versé à la commande :

En cas d'annulation de la commande par le client après son acceptation par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande sera de plein droit acquis au Fournisseur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement, nonobstant le droit pour la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) d'agir en paiement de l'intégralité de la commande, et des préjudices distincts qu'elle a pu subir.

Si aucun Acompte n'a été versé à la commande :

L'absence de versement d'acompte préalablement au moment de la commande devra être expressément acceptée par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

En cas d'annulation de la commande par le client après son acceptation par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 10 % de la facture totale sera acquise à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), à titre de dommages et intérêts, en réparation du seul préjudice subi du fait de l'annulation, nonobstant le droit pour la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) de réclamer l'exécution de la commande, le paiement de la prestation accomplie, et le paiement de préjudices distincts (ex : frais engagés auprès de tiers...etc)

**4) Spécificités de la Commande en ligne**

Afin de réaliser la Commande, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

1. Composer l'adresse du Site ;
2. Suivre les instructions du Site et en particulier, les instructions nécessaires à l'ouverture d'un compte client ;
3. Remplir le formulaire de commande. En cas d'inactivité prolongée lors de la connexion, il est possible que la sélection des services choisis par le Client avant cette inactivité ne soit plus garantie. Le Client est alors invité à reprendre sa sélection des Services depuis le Prix ;
4. Vérifier les éléments de la Commande et le cas échéant, identifier et corriger les erreurs ;
5. Valider la Commande et le Prix Total ("Validation de la Commande") ;
6. Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le Prix, Le Client reçoit ensuite par voie électronique et sans délai une confirmation d'acceptation de paiement de la Commande.

Le Client reçoit également par voie électronique et sans délai un accusé réception valant confirmation de la Commande (la "Confirmation de la Commande").

Lors de la réalisation des différentes étapes de la Commande susmentionnées, le Client s'engage à respecter les présentes conditions contractuelles par application de l'article 1316-1 du Code civil.

(voir avec technicien la procédure mise en place)

**6 – Obligations du Client**

Tout client de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) ou tiers agissant pour son compte s'engage, en toutes hypothèses, à :

- Fournir des informations sincères et véritables le concernant,
- Fournir des informations sincères, véritables, vérifiées et actualisées concernant la commande effectuée,
- Ne pas divulguer les échanges et pourparlers ayant pu intervenir avec la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) avant conclusion de la commande,
- Ne pas divulguer les informations, conseils, fichiers informatiques, documents de formations, et tous autres documents mis à sa disposition par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) à un tiers sans son accord,
- Procéder avec conscience et diligence au règlement des commandes passées auprès de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) et, en cas de difficultés de paiement, en informer immédiatement la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) tout en lui faisant part des raisons expliquant ces difficultés,
- Respecter l'ensemble des présentes conditions générales,
- Faire preuve de Bonne foi et de loyauté dans l'exécution des commandes passées auprès de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY),
- Autoriser la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), librement et sans formalités préalables, à sous-traiter tout ou partie des obligations au titre des présentes, sous sa responsabilité,
- Autoriser la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) à citer son nom dans ses références commerciales,
- Ne pas s'approprier les droits intellectuels attachés aux formations établies par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) sans avoir recueilli préalablement l'accord de celle-ci,
- Ne pas faire un usage prohibé des services délivrés par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY),
- S'interdire de porter atteinte aux droits intellectuels dont dispose la société STEPHAN' INVEST (OPENITY),
- Respecter les droits des tiers, notamment en ne fournissant à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) que des images ou textes dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits,
- Ne pas recruter ni faire travailler pendant la durée du contrat et douze mois après la fin de celui-ci, directement ou indirectement un membre du personnel de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), sauf autorisation écrite et préalable de ce dernier. En cas d'infraction, le Client devra verser immédiatement à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) une indemnité forfaitaire égale au salaire de l'employé débauché pendant les douze mois précédant son débauchage, charges salariales et patronales incluses, et pourra demander en outre une indemnisation du préjudice réellement subi si celui-ci dépasse les seules charges de salaire.

**7 – Prix**

**1) Généralités**

Les prix indiqués par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) dans ses devis ne sont fournis qu'à titre indicatifs et n'engagent en rien la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

Les devis de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) mentionnant un prix ne sont valables que pendant un délai raisonnable, ne pouvant en toutes hypothèses excéder 1 mois.

Les produits et prestations sont fournis au prix fixé sur le bon de commande, en euros, en tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande, sur la base du tarif de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) en vigueur au moment de la réception de la commande.

Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services.

Sauf convention particulière, les prix figurant dans la commande ne sont valables que pour une durée maximale de 3 mois à compter de l'émission de celle-ci.

Les prix sont modifiables par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), au gré des prestations accomplies.

Ces modifications de prix sont applicables sans qu'un préavis soit dû au client.  
Le paiement du Prix par le Client s'effectue par tous moyens de paiement: carte bancaire, e-cartebleue, virement bancaire, prélèvements bancaires automatiques, chèques, espèces...etc

## **2) Prix applicables aux services de formation en ligne (e-learning)**

La durée de validité des offres et Prix est déterminée par l'actualisation du Site.

Le coût de l'achat d'un ou des modules de e-learning est fixé à 14,99 euros hors taxes pour une durée de consommation de 5 jours.

Le coût de l'abonnement au service de la plateforme est fixé pour 29euros hors taxes par mois à compter de la conclusion du contrat d'abonnement.

Il est payable par virement en douze mensualités.

La TVA sera due au taux en vigueur. En cas de modification de son taux, la SOCIETE répercutera immédiatement au contrat en cours le taux en vigueur.

Le coût de l'abonnement sera révisable annuellement par la SOCIETE sans avertissement préalable du CLIENT.

En cas de résiliation du contrat d'abonnement aux torts du CLIENT au cours de la période contractuelle, ce dernier sera redevable de la totalité des échéances jusqu'à la date d'expiration du contrat sans préjudice de toutes actions que la SOCIETE pourrait engager pour défendre au mieux ses intérêts.

Le paiement du Prix par le Client s'effectue par carte bancaire, e-cartebleue, et prélèvements bancaires automatiques notamment.

En cas de paiement par carte, la transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Prestataire à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au Prix Tout Compris.

À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel.

Dans le cas où le débit du Prix serait impossible, la prestation en Ligne serait immédiatement résolue de plein droit et la Commande serait annulée.

## **8 – Fourniture des prestations**

### **1) Modalités**

Les prestations demandées par le Client seront fournies dans le délai exprimé sur le devis à compter du paiement complet de la commande.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la fourniture des prestations.

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure.

### **2) Délais**

Les prestations de services demandées par le Client seront fournies dans le délai indiqué sur le bon de commande, commençant à courir seulement à compter de la réception par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) du bon de commande correspondant dûment signé, accompagné de l'acompte exigible.

Les délais spécifiés ne le sont qu'à titre indicatif, et restent en tout état de cause conditionnés au respect par le client de ses obligations, et notamment la fourniture par ce dernier de toutes les informations nécessaires à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pour réalisation de sa prestation (notamment le cahier des charges, délais stipulés, règles techniques spécifiques, configuration des lieux...etc).

Le Client déclare accepter que ce délai d'intervention de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra être étendue par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) en fonction d'évènements indépendants de sa volonté tels qu'un accroissement imprévu du nombre de commandes, un bouleversement de l'ordre de traitement des commandes, l'apparition de difficultés de tout ordre non prévues initialement, sans que cette liste ne soit limitative.

Ces délais ne constituant pas un délai de rigueur, Les dépassements de délai ne peuvent par conséquent donner lieu à dommages-intérêts, à pénalités, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

La responsabilité de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) ne pourra non plus être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au client, à un tiers, en cas de force majeure, ou plus généralement de tout élément indépendant de la volonté l'empêchant de respecter le délai visé tels qu'un trafic routier dense, des intempéries, une grève, manifestation, pénurie de carburant, dysfonctionnement ou virus d'ordre informatique ou plus généralement dysfonctionnement lié à l'utilisation de nouvelles technologies et de nouvelles techniques, passage de lignes hautes tension sur le lieu du tournage provoquant des interférences, et plus généralement tout aléa lié à la configuration des lieux et aux conditions de tournage, etc...

Le délai initialement prévu est prorogé d'autant de temps nécessaire à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pour réaliser sa prestation.

Les coûts résultant d'un éventuel retard seront supportés par le client.

### **9 - Réception**

Les réclamations sur la non-conformité du service dispensé doivent être formulées par écrit, et de manière précise, dans les sept (7) jours à compter de la conclusion du contrat.

Il appartient au client de fournir toutes justifications quant à la réalité non conformités constatées.

A défaut de respect des conditions prévues au premier et second alinéa de cet article, aucun remboursement ne pourra être octroyé par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), sauf accord préalable du prestataire, les frais d'une nouvelle prestation demeurant alors à la charge du Client.

### **10 – Exclusion de Garantie**

Les présentes Conditions générales sont faites sans aucune garantie au profit du client, en cas de non-conformité à ses attentes.

Les présentes Conditions générales sont faites sans aucune garantie des éventuelles réclamations et actions intentées par des tiers au contrat liant le client et la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

En tout état de cause, et sans que cette liste ne soit limitative, la responsabilité de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) ne saurait non plus être engagée, notamment du fait :

- D'une inadaptation du projet initial à l'aspiration initiale du Client,
- De données techniques erronées, incomplètes ou modifiées par la suite,
- D'une inexécution par le client de ses obligations, telles que précédemment définies,
- Des dommages et inexécutions résultant du fait d'un tiers,
- D'une utilisation des formations de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) non conforme ou inadéquate du client ou du tiers agissant pour son compte,
- De l'utilisation par le client des formations de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pour des actes extérieurs au projet pour lesquels ils ont été conçus,
- D'un accident technique ou technologique non imputable à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

### **11 – Limitation de responsabilité**

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) est uniquement soumise au titre des présentes à une obligation de moyens. En toutes hypothèses, la responsabilité de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) est limitée, pour quelque cause que ce soit, au remboursement du prix d'accomplissement de la prestation de service, tel qu'il figure sur la facture, sur le bon de commande délivré ou, à défaut, en référence à ses tarifs habituels.

### **12 – Force majeure**

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) ne saurait être tenu pour responsable de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure, imprévisible et irrésistible, échappant à son contrôle, incluant notamment, sans que cela soit limitatif, les cas de conflit armé, d'émeute, d'embargo, d'insurrection, d'interruption de transport, de problème d'importation ou d'exportation, de grève, de pénurie, d'incendie, de tremblement de terre, de tempête, d'inondations, virus informatiques, programmes informatiques malveillants, pannes informatiques d'origine connue ou inconnue, etc...

### **13 - Facturation**

Une facture est établie et délivrée au Client à l'issue de la prestation.

Il est convenu par les parties que l'absence de délivrance de facture, pour quelque raison que ce soit, ne saurait emporter de ce seul fait renoncement du prestataire au paiement de sa créance, et ne dispense pas

le Client d'avoir, en toutes hypothèses, à s'acquitter de ce paiement dans un délai maximum de 30 jours suivant l'exécution de la prestation.

## **14 - Paiement**

### **1) Modalités**

Les factures seront réglées par le client sans escompte à 15 jours date de facture maximum.

En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue.

Dans le cadre de prestations réalisées en plusieurs étapes, une facturation pourra être établie en plusieurs fois par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), chaque facture devant alors être réglée à 15 jours date de facture maximum.

### **2) Retard ou défaut**

En cas de retard de paiement, la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Par application de l'article L 441-6 du Code de commerce, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement prévue, l'application de pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités seront dues dès le dépassement de l'échéance.

Elles seront alors exigibles sur simple demande de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la commande sera résiliée de plein droit si bon semble à la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) qui pourra demander, en justice réparation de tous dommages-intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais, aussi, toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient exécutées ou en cours d'exécution, et que leur paiement soit échu ou non. Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres commandes, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si le prestataire n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels, ce inclus le droit proportionnel des huissiers prévus par les articles 10 et 12 du décret du 8 mars 2001 portant modification du décret du 12 décembre 1996 n°96/1080 relatif au tarif des huissiers.

En sus, toute facture recouvrée par service contentieux sera majorée à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code civil, d'une indemnité fixée forfaitairement à 5% du montant de la facture.

Par ailleurs, en cas de retard de paiement, le client sera débiteur, outre des pénalités de retard, de l'indemnité forfaitaire obligatoire pour frais de recouvrement prévue en application des articles L 441-3 et L 441-6 du Code de Commerce. Cette indemnité, sera, en application de l'article D. 441-5 du Code de Commerce, d'un montant de 40 €, nonobstant toute éventuelle modification de cet article.

Si elle justifie avoir dépensé des frais de recouvrement d'un montant supérieur à l'indemnité évoquée à l'alinéa précédent, la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra réclamer une indemnisation supplémentaire.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit, exprès et préalable du Prestataire. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) n'entend consentir aucun escompte pour paiement comptant ou à une date antérieure à celle résultant des conditions générales.

### **3) Exigence de garanties ou règlement**

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) se réserve le droit, à tout moment, en fonction des risques encourus, de fixer un plafond au découvert de chaque client et d'exiger certains délais de paiement ou certaines garanties.

Ce sera notamment le cas si une modification, ou si une cession, location, mise en nantissement ou apport de son fonds de commerce a un effet défavorable sur le crédit de l'acheteur.

## **15 – Clause résolutoire**

Par dérogation à l'article 1184 du Code civil, le contrat sera résolu de plein droit et sans intervention du juge en cas d'inexécution par le client de l'une quelconque des obligations mises à sa charge par le présent contrat.

La résolution sera acquise une semaine après mise en demeure du Client d'avoir à s'exécuter, par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY).

Cette mise en demeure s'opérera par Lettre recommandée avec accusé de réception et rappelle la résolution attachée au défaut d'exécution dans le délai d'un (1) mois suivant sa date d'envoi.

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) pourra toujours renoncer à cette résolution de plein droit pour poursuivre en justice l'exécution forcée du contrat ou toute autre fin.

## **16 – Droits intellectuels**

### **1) Droits patrimoniaux**

La société STEPHAN' INVEST (OPENITY) demeure propriétaire de l'intégralité des droits intellectuels patrimoniaux attachés aux documents de formation, dont le Client ne pourra faire qu'un usage strictement privé et personnel.

Le Client s'interdit toute reproduction ou exploitation des documents remis par la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) destinée à des exploitations extérieures à celles prévues dans la commande et se rapportant directement ou indirectement à son activité professionnelle, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire, qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

### **1) Droits moraux**

Le Client s'engage à respecter les droits moraux de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY), notamment en faisant figurer dans toute reproduction ou exploitation des documents remis par elle l'identité de l'auteur de façon claire et suffisamment visible pour qu'il soit immédiatement identifié de tous.

## **17 – Prescription des actions intentées par le Client**

Nonobstant toutes exclusions et restrictions prévues par le présent contrat concernant les actions judiciaires ouvertes au Client, toutes les actions intentées par le Client à l'encontre de la société STEPHAN' INVEST (OPENITY) et naissant du présent contrat, se prescrivent par une durée de un (1) an à compter du fait qui leur a donné naissance.

## **18 – Loi applicable**

Le présent contrat est soumis à la loi française.

La langue du présent contrat est la langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## **19 – Tribunal compétent**

**TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT SA VALIDITE, SON INTERPRETATION, SON EXECUTION, SA REALISATION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES SERONT EXCLUSIVEMENT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES.**

**Signature du Client :** (précédée de la mention « lu et approuvé »)